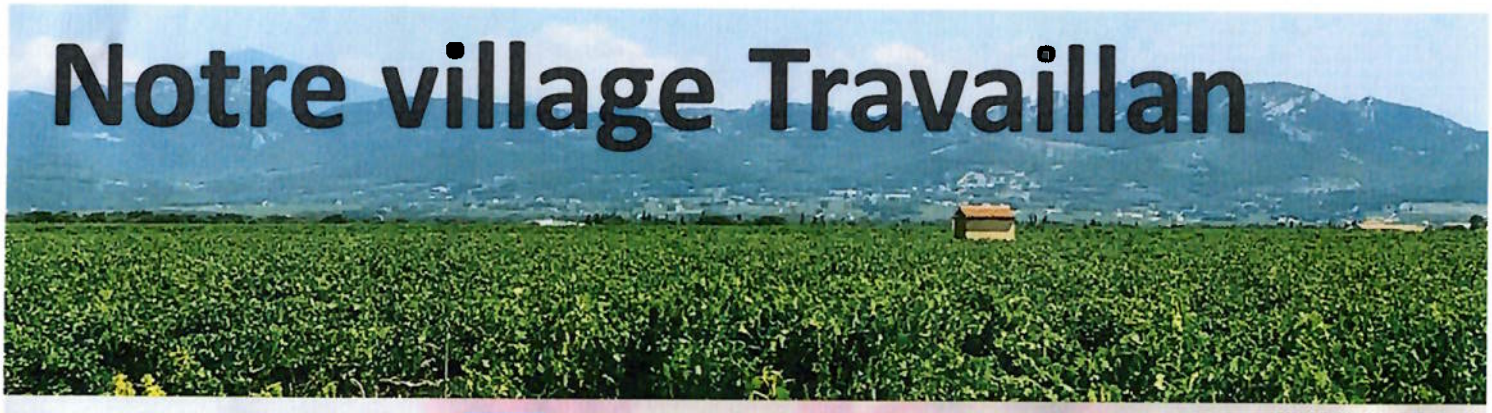

Mars 2023 N° 108 www.travaillan.fr

L'ÉDITO DU MAIRE

Chers Travaillanais et Travaillanaises,

Avec l'arrivée du printemps, la durée du jour rallonge et l'ensoleillement progresse.

Vous pourrez profiter des nouveaux aménagements proches du City Park et de l'aire de jeux pour les jeunes enfants. L'installation des appareils de fitness : ensemble d'activités physiques permettant aux pratiquants d'améliorer la condition et l'hygiène de vie, dans un souci de bien être agrémenté de tables de picnic pour des moments de convivialité.

Pour cela je tiens à remercier les élus et notre agent communal qui ont participés à ces travaux.

En attendant les prochains aménagements : la réfection des chauffages à la salle des fêtes et vestiaires foot, la réfection du mur du cimetière, la rénovation acoustique à la Cantine et les travaux au Groupe Scolaire : avec entre-autre la réfection des sanitaires à la Maternelle et la pose de films anti-chaleur sur l'ensemble des vitres donnant au sud, nous vous rappelons que toutes les manifestations organisées par les associations sont ouvertes à tous les habitants de Travaillan. Nous vous attendons nombreux pour ces festivités et commémorations.

Après presque 4 années, nous arrivons à l'étape finale et au dernier constat sur la procédure de reprise des concessions en état d'abandon. Celui-ci est fixé au 30 Mai 2023 à 14h au Cimetière. L'entreprise Cimetière de France demande à toutes les personnes concernées de se rendre sur place, ou en cas d'indisponibilité, en amont s'adresser en Mairie.

Des travaux seront entrepris sur la piste, annexe de la BA 115, au Plan de Dieu, aussi dès le mois de mai, une augmentation du trafic aérien entrainera une gêne relative au bruit lié aux activités.

Profitez bien de ces belles journées printanières ainsi que de joyeuses pâques

Bien à vous

Isabelle DALADIER

Extrait des délibérations du 21 février

Approbation des comptes de gestion du receveur 2022 – Caisse des Ecoles : Madame le Maire présente les écritures, en dépenses et en recettes, considérant que le compte de gestion établi dans tous ses détails est conforme. Approbation du compte de gestion à l'unanimité

Vote du compte administratif 2022 – Caisse des Ecoles : Mme Patricia LISPAL présente les comptes de l'exercice 2022 dressé par Mme le Maire et indique : Le montant des dépenses de fonctionnement s'élève à 16 310.72 €, les recettes s'élèvent à 27 681.72 €. L'excédent reporté était de 15 244.41 € et passe donc à 26 615.41 €Mme le Maire est sortie de la salle au moment du vote. Approbation à l'unanimité

Affectation du résultat – Caisse des Ecoles ; Le Conseil décide par 15 voix « pour », 0 voix « contre », 0 voix « abstention » d'affecter la somme 26 615.41 € en recette de fonctionnement.

Approbation des comptes du receveur 2022 – Mairie : Madame le Maire présente les écritures, en dépenses et en recettes, considérant que le compte de gestion établi dans tous ses détails est conforme. Approbation par le conseil à l'unanimité

Vote du Compte Administratif 2022 - Mairie : Le montant des dépenses d'investissement s'élève à 81.699,92 €. Le montant des recettes d'investissement s'élève à 176.263,91 €. Le résultat est donc de 94.563.99 €. L'excédent reporté était de - 134.306.21 €. Le résultat de clôture est donc - 9.742.22 €. Le montant des dépenses de fonctionnement s'élève à 522.830,63 €, le montant des recettes de fonctionnement s'élève à 609.958.27 €; Le résultat est donc de 87.127.64 €. L'excédent reporté était de 288.537.03 €, le résultat de clôture est donc de 375.664.67 €. Approbation à l'unanimité.

Affectation du résultat -Mairie : le Conseil à l'unanimité décide d'affecter la somme de 39.742.22 € en investissement et 335.922.45 € en fonctionnement.

Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2023 : Madame le Maire donne l'état des dépenses prévues au début d'année 2023. Clôture du stade foot pour un montant de 8640 €TTC, Licence information JVS pour un montant de 4486.80 €TTC, Co-financement de la caserne de pompiers intercommunale pour 3750 € TTC, Autolaveuse a batterie pour 3000 €TTC.

QUESTIONS DIVERSES

- Mme le Maire indique que dans le cadre du projet de construction de 16 logements sociaux par Mistral Habitat, le Tribunal Administratif a condamné la commune à verser la somme de 491 333 €. Elle indique qu'un recours a été déposé. D'autres solutions sont à l'étude. Un projet d'EHPA : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées valides et autonomes, parfois semi-valides, seules ou en couple.

-Mme le Maire indique que les travaux de construction de la caserne de pompiers intercommunale arrivent à terme. Sauf contretemps majeur, elle sera opérationnelle le 6 mars prochain après la phase de déménagement. Une inauguration officielle interviendra en mai prochain.

-Mme le Maire indique que le Frelon asiatique poursuit d'année en année sa progression. Cet insecte attaque également les ruchers d'abeilles et contribue à la baisse de rendement de miel pour les apiculteurs. Face a cette situation, le Département de Vaucluse à lancé un diagnostic en partenariat avec la FREDON PACA afin de connaître la répartition du frelon asiatique en Vaucluse, les pratiques de gestion mis en place dans les communes et EPCI. Mr Manuel DA COSTA, Agent Technique de la commune sera le référent.

-Annie MEUNER demande si la Mairie a des informations sur les projets d'installation de panneaux photovoltaïque.

Mme le Maire et Patricia LISPAL informent que le projet de construction de persienne agrivoltaïque au-dessus de cultures de vignes déposé par les Vignobles Brunel a fait l'objet de demande de pièces complémentaires par le SDIS suite à une réunion de fin novembre avec les services concernés.

Si le demandeur maintien sa demande de permis. A réception de sa réponse, les pièces complémentaires seront instruites, le délai d'instruction repart pour 3 mois.

Mme le Maire informe que le projet de construction d'ombrières avec panneaux photovoltaïques SASU AGRIPV sur les parcelles de Mr BARNIER situées à la Genestière a fait l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif par le SMEA. Un point sur ce dossier sera fait début Mars.

Frédéric DARRIBAU demande s'il est envisageable de remplacer les parois de l'abris bus à la Salle des Fêtes. Mme le Maire répond que le dossier est toujours en cours avec les assurances, la Gendarmerie n'a pas à ce jour fait de retour. Les services seront relancés.

RETOUR SUR LES EVENEMENTS

Janvier

Vœux du Maire, samedi 7 janvier, Isabelle Daladier Maire de Travaillan entourée de son équipe municipale, a présenté ses vœux, son bilan et les projets de la commune. A cette occasion elle a aussi procédé à la remise des médailles.

Février

Assemblée générale du Plan de Dieu:

L'assemblée s'est tenue le 9 février, la première depuis 4 ans en raison d'une situation sanitaire compliquée

Mars

Le carnaval à Travaillan :

Ce samedi 25 mars, les petits et les grands ont pu défiler dans les rues de Travaillan. Les jolis costumes, la bonne humeur et le soleil étaient au rendez-vous

ETAT CIVIL

Ils nous ont quittés:

M. Ettaibi Mimoun le 1er mars 2023

Toutes nos condoléances à la famille endeuillée

ACTU LOCALE

Nouvelle adresse mail de la Mairie

Voici la nouvelle adresse mail de la mairie de Travaillan à compter du 1er mars 2023:

marie@travaillan.fr

La société communale de chasse de Travaillan informe ses adhérents qu'elle tiendra son assemblée générale le samedi 3 juin 2023 à 11h00 à la salle des fêtes de Travaillan. Cette information tient lieu de convocation.

Les appareils de fitness arrivent !

Dès le 13 avril vous pourrez profiter de 3 appareils de fitness et deux tables près du parc pour enfants.

PE2C.84

Lutte et traitements préventifs contre les nuisibles

06.15.43.89.89

pe2c.84@gmail.com

Agréé CERTIBIOCIDE

Christophe SANJULLIAN tél 06 15 43 89 89 – service de désin-sectisation, dératisation, désinfection. Intervention 7/7 j, Devis gratuit mail : pe2c.84@gmail.com

AGENDA

Jeudi 13 avril

- Délivrance de conseil de sécurité par la Gendarmerie pour les habitants ainsi que pour la Mairie et les associations

Samedi 22 Avril à 10h00

- Hommage aux pilotes Américain au Mémorial de Travaillan , stèle du Plan de Dieu

Dimanche 30 avril

- Balade gourmande du Plan de Dieu

Mardi 25 avril 18h00

- Commémoration des déportes à Camaret

Lundi 8 Mai 10h00

- Commémoration du 8 Mai 1945 à Travaillan

Samedi 3 juin 11h00

- Assemblée générale de la société de Chasse

Mercredi 21 juin

- Fête de la musique

Jeudi 29 juin

- Nuit du Plan de Dieu

Vendredi 30 juin , 1er et 2 juillet

- Fête votive

Réussissons ! Let's succeed ! ¡ Logremos ! Riusciamo !

Camille Prof particulier

Cours de langues étrangères de 3 à 99 ans, **soutien scolaire toutes** matières du Cp à la terminale

CONTACT

06 15 87 05 75

Travaillan

SUIVEZ-MOI Camille Petro Lafria

Le point d'apport volontaire sera en service en juin.

La distribution des badges et des informations se fera au porte à porte. En cas d'absence vous les trouverez dans votre boite aux lettres. Pour plus d'information vous pouvez contacter la CCAOP au 04.90.29.46.10

Le Maire informe que la procédure **de Reprise des concessions** à l'état visuel d'abandon engagée dans le cimetière communal il y a plus de trois ans arrive dans sa phase finale. La liste des concessions faisant l'objet de cette procédure est consultable tous les jours sur les panneaux d'affichage en Mairie et à l'entrée du cimetière ainsi que sur le site internet de la commune et sur le site www.cimetières-de-France.fr. Conformément à la règlementation il sera procédé à la seconde et dernière constatation de l'état dans lequel se trouve chaque concession concernée le mardi 30 mai 2023 à 14h00 au cimetière de Travaillan.

Les ayants droit ou successeurs des concessionnaires souhaitant conserver en lieu et place la concession sont invités à la remettre en bon état de propreté et/ou de solidité dès que possible ou à assister à la visite sur les lieux aux date et heure fixées ci-dessus.

Les concessions qui n'auront pas été remises en état par les familles donneront lieu à l'établissement du 2nd et dernier procès verbal de constat de l'état visuel d'abandon.

Un mois après ce constat, les concessions qui n'auront pas été remises en état ou dont les travaux de rétablissement n'auront pas été achevés au vu du 1er procès verbal de constat pourront être reprises par la commune.

Jeunes lycéennes étrangères Italiennes, Brésiliennes et Allemandes

D'Italie, du Brésil, d'Allemagne ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Luise, jeune allemande de 16 ans, souhaite venir en France pour 6 mois à partir de septembre 2023. Elle fait du judo, joue du piano et aime nager.

Elle rêve de trouver une famille chaleureuse pour l'accueillir les bras ouverts durant son séjour.

Alice, jeune italienne de 16 ans, est passionnée par la culture française. Elle fait du volleyball, de la natation et aime lire et faire du vélo

Elle souhaite venir en France pour 10 mois à partir de septembre 2023.

Elle rêve de maîtriser la langue française.

Cristina, jeune brésilienne de 16 ans, viendra en France pour 10 mois. Elle pratique le taekwondo, fait du ballet et a de nombreux hobbies, dont le design graphique.

Renseignements :Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo

Vanessa Simon – 02.99.20.06.14

v.simon@groupe-cei.fr

Responsable Locale :

Anny AVIER

84000 Avignon

06.03.48.22.71

Les chicoteuses

Le printemps arrive mais depuis l'automne ce n'est pas de tout repos chez les paysans. Chaque exploitation de notre village avait quelques parcelles de vignes mères, vignes américaines. Dès les premiers gels, il fallait couper ces pieds mère et là rentraient en action les chicoteuses . Et oui, ces dames, qui sécateur et baguette à la main, avaient la lourde tâche de couper les frissons et rameaux de ces vignes mères, ce n'était pas de tout repos d'autant qu'elles travaillaient dans de mauvaises conditions.

Dans les hangars ou remises, il ne fait pas très chaud. Il ne fallait pas faire n'importe quoi, les boutures à 1 M 07 de longueur et a des grosseurs de 0,7 en bout. Il y a toute une technique que les anciennes apprenaient aux débutantes. Les plus beaux sarments étaient les boutures, les plus fines les pépinières et les fractions. Au mois de novembre il fallait se dépêcher car pour la Saint Siffrein (la foire de Carpentras), il fallait présenter une partie de sa production. Ce marché était très couru et tous les pépiniéristes de France étaient présents en vue du futur greffage. Le travail n'était pas de tout repos, dans les conditions difficiles, certaines qualités de vignes mères n'étaient pas faciles à travailler, il ne fallait pas gaspiller, les boutures étaient par paquet de 200 et 500 pour les pépinières. Toutes les fermes avaient leur chicoteuses, parfois elles étaient nombreuses et travaillaient dans une bonne ambiance. Elle travaillait à la tâche, il ne fallait pas lézarder. Mais un bon petit café coupe bien la journée. À Saint-Paul, Simone, Lulu, Louisa et Tata, Beysson Marcelle, Noela, Ida la mère Brocca, Livia,Nicole et Rosette Chalaye, Agrippine Etienne, Micheline et Rose Gondran Odette Ardacé, Incarnation, Emma Biscarrat. Au vieux travaillant, Madeleine, Martine, Paulette, il y avait un chantier Aiglon, Marie Josée et Marie-France. Chez les Bruns il y avait Lili, Annie, Colette, Merine, la mère Mousquetio, elles étaient toutes formidables. J'en oublie sûrement. Fini le chicotage, il fallait penser au greffage, mais nous en reparlerons la prochaine fois.... Merci à toutes ces vaillantes chicoteuses.

Jean Andrieu

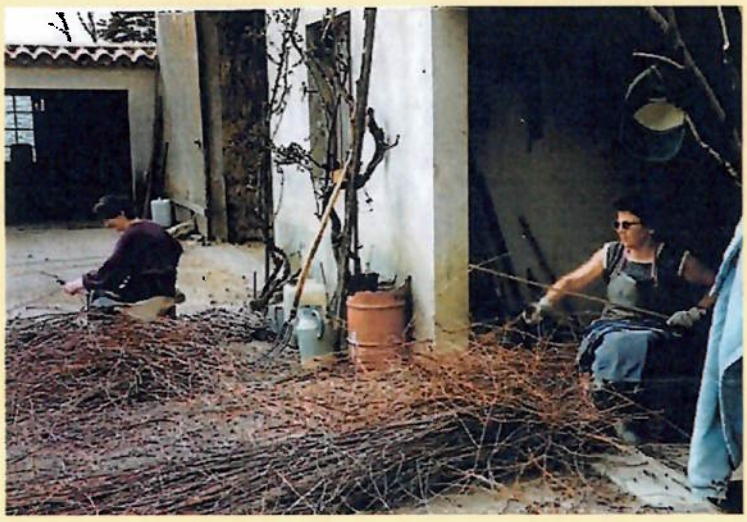

Quelle place les femmes ont-elles occupé durant la grande guerre ? La suite

Dans le commerce comme dans l'agriculture, le remplacement se fait aussi. C'est le cas des boulangères, des épicières.....

Mais avec la guerre, la main d'œuvre féminine salariée va surtout croître dans les fonctions des hommes d'avant-guerre .

Dans les banques (Banque de France, Crédit Lyonnais...). On les appelle les « financières »

Dans les PTT : 18 000 mobilisés sont remplacés par 11 000 femmes. Ce sont les trieuses, les télégraphistes, les releveuses de boites et agents de bureaux de poste.

Dans les tramways parisiens : en 1915, 2670 femmes au côté de 8 000 hommes, elles sont 5 600 en 1917.

Dans les chemins de fer, on confie à 7 000 femmes le nettoyage intérieur et extérieur des wagons, la distribution, la vérification et le poinçonnage des billets.

Fin 1914, l'Etat se rend très vite compte qu'il manque de main-d'œuvre dans l'industrie de guerre. Alors en 1915 il va faire appel aux ouvrières que l'on va surnommer les « munitionnettes ». Elles représentent ¼ de la main-d'œuvre.

Ce travail, elles l'accomplissent de nuit comme de jour par équipes tournantes, pendant 11 à 12 heures, avec au plus 2 jours de repos par mois...

Oubliés donc le repos hebdomadaire, la journée de 10 heures ou l'interdiction de travail de nuit aux femmes. Cette dégradation des conditions de travail entraine des grèves de plus en plus nombreuses au fil des années. On passe de 9 000 grévistes environ en 1915 à plus de 650 000 en 1917.

Pourtant les salaires féminins dans la métallurgie sont bien supérieurs à ceux perçus dans d'autres secteurs, notamment le textile...

Des exemples de rémunération en 1917 avec ce tableau et notons des inégalités de salaires entre les hommes et les femmes...

	Rémunération de la main d'œuvre féminine (en francs)		Rémunération de la main d'œuvre masculine (en francs)	
	minimum	maximum	minimum	maximum
Manœuvres-ouvrières et cuisinières	3,00	3,75	4,00	5,00
Secrétaires copistes et téléphonistes	3,25	4,00	4,00	4,75
Dactylographes	3,50	4,25	4,00	4,75
Sténo-dactylographes	3,75	4,75	4,50	5,50
Secrétaires rédactrices et comptables	4,00	5,25	4,75	8,00
Dames surveillantes Hommes surveillants et employé(e)s principaux des bureaux	4,50	6,25	5,00	7,00

Dans la métallurgie, une ouvrière peut gagner jusqu'à 6,50 francs par jour au début de 1916 et jusqu'à 14 francs fin 1918. Les salaires féminins dans la métallurgie ont plus que doublé pendant la guerre.

Alors pourquoi ces mécontentements ?

8 francs par jour en juillet 1917 permettent d'acheter à peine plus d'un kilo de bifteck qui valait 5 francs un an auparavant et 3 francs 80 en juillet 1914. La hausse continue du coût de la vie, qui s'accélère à partir de 1917 absorbe l'essentiel des gains salariaux. Donc le salaire réel des ouvrières n'augmente pas !

En 1918 il y a dans l'armement 430 000 femmes, 497 000 ouvriers mobilisés, 425 000 ouvriers civils, 133 000 enfants de moins de 18 ans, 61 000 coloniaux, 108 000 étrangers et 40 000 prisonniers de guerre. Dans notre région, la Poudrerie de St Chamas arrivant à saturation, on crée fin 1915 la Poudrerie de Sorgues. La Poudrerie Nationale de Sorgues emploie près de 6 000 personnes. La pénurie de main-d'œuvre masculine pousse non seulement à faire appel aux femmes, mais aussi à des bras en provenance des colonies et de l'étranger. Sont en effet employés des Kabyles, des Sénégalais, des Annamites, des Italiens et des Grecs. On y produit des munitions, des explosifs (30 000 tonnes de mélinite entre avril 1916 et novembre 1918) et des gaz de combat.

Les femmes dans la société d'après-guerre

Les responsabilités que les femmes avaient pendant la guerre, sont en très grande majorité perdues après 1918. Elles sont invitées à rester au foyer. Pas de modification du Code Civil, pas de droit de vote... Cependant les femmes ont joué un rôle déterminant durant cette Grande Guerre : maintenir une société en état de marche. Et cela laisse des traces dans les mentalités.

Des travaux récents d'historiens mettent l'accent sur cette période comme étant un temps de transition amorçant les évolutions à venir.

Par Roger Impéraire

Medecins de garde 2023

AVRIL	MAI	JUIN
1er et 2	1er	3 et 4
Dr GONZALEZ 04 90 41 94 01	Dr DOLL 04 90 40 64 76	Dr GIFFON 04 90 37 73 59
9 et 10	7 et 8	10 et 11
Dr BAILLY 04 90 37 29 95	Dr ENAULT 04 90 29 65 85	Dr FRANCOZ 04 90 30 80 26
15 et 16	13 et 14	17 et 18
Dr VINCENT 04 90 29 71 81	Dr ROCCI 04 90 29 65 85	Dr BRETECHER 04 90 37 19 69
22 et 23	18 et 19	24 et 25
Dr BRETECHER 04 90 37 19 69	Dr LEOUFFRE 04 90 70 07 24	Dr ENAULT 04 90 29 65 85
29 et 30	20 et 21	
Dr ADDALA 04 90 29 56 56	Dr VICART 04 90 34 22 30	
	27, 28 et 29	
	Dr DOLL 04 90 40 64 76	

JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE
1er et 2	5 et 6	2 et 3
Dr ADDALA 04 90 29 56 56	Dr GONZALEZ 04 90 41 94 01	Dr BAILLY 04 90 37 29 95
8 et 9	12 et 13	9 et 10
Dr VICART 04 90 34 22 30	Dr GIFFON 04 90 37 73 59	Dr ODDON 04 90 60 00 42
14, 15 et 16	14 et 15	16 et 17
Dr ENAULT 04 90 29 65 85	Dr ROCCI 04 90 29 65 85	Dr FRANCOZ 04 90 30 80 26
22 et 23	19 et 20	23 et 24
Dr VINCENT 04 90 29 71 81	Dr GONZALEZ 04 90 41 94 01	Dr DOLL 04 90 40 64 76
29 et 30	26 et 27	30
Dr LEOUFFRE 04 90 70 07 24	Dr BORIZOVSKY 04 90 34 30 51	Dr VICART 04 90 34 22 30

OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
1er	1er	2 et 3
Dr VICART 04 90 34 22 30	Dr VICART 04 90 34 22 30	Dr FRANCOZ 04 90 30 80 26
7 et 8	4 et 5	9 et 10
Dr ADDALA 04 90 29 56 56	Dr DOLL 04 90 40 64 76	Dr GIFFON 04 90 37 73 59
14 et 15	11 et 12	16 et 17
Dr ODDON 04 90 60 00 42	Dr BAILLY 04 90 37 29 95	Dr LEOUFFRE 04 90 70 07 24
21 et 22	18 et 19	23, 24 et 25
Dr VINCENT 04 90 29 71 81	Dr ODDON 04 90 60 00 42	Dr GONZALEZ 04 90 41 94 01
28 et 29	25 et 26	30 et 31
Dr BONNOURE 04 90 30 83 57	Dr ROCCI 04 90 29 65 85	Dr ENAULT 04 90 29 65 85

LA CAMPAGNE DE BROYAGE DES DÉCHETS VERTS à DOMICILE EST LANCÉE! DU 1ER MARS AU 31 MAI

CONDITIONS GÉNÉRALES:

QUANTITÉS MINIMUM: 2m³

DIAMÈTRE DES BRANCHES: 14CM MAXIMUM

TARIF

BROYAGE SUR PLACE: FORFAIT DE 50€ (15€ LE m³ SUPPLÉMENTAIRE à PARTIR DE 5m³)

ENLÈVEMENT, TRANSPORT JUSQU'à LA PLATEFORME DE BROYAGE: FORFAIT DE 45€

VOUS SOUHAITEZ BÉNÉFICIER DE CE SERVICE? CONTACTEZ NOUS POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS!

04.90.29.46.10

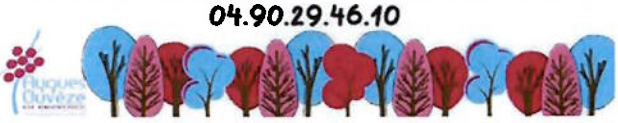

La Caf déménage le mercredi 5 avril

Le siège et l'accueil principal de la Caf se situent en zone de Courtine à Avignon, juste en face de la gare TGV

Une nouvelle adresse postale:
218 bd Pierre Boulle 84049 Avignon cedex 9
Les jours et horaires de notre accueil ne changent pas
Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h (sauf lundi 3 avril et mardi 4 avril).
Tous les jeudis l'accueil à Avignon est fermé
Attention, avant de vous déplacer, pensez à prendre rendez-vous sur le site caf.fr
Les accueils de carpentras, Orange et Cavaillon aux jours et horaires indiqué sur le site caf.fr

Comité de rédaction: Isabelle Daladier, Patricia Lispal, Annie Meunier, Bernard Sculfort, Katia Vessiot

Mise en page : Katia Vessiot